Rim Rural Info

Bulletin d'information sur le développement de la Mauritanie rurale | **Numéro Spécial - Mars 2020**

Le programme RIMRAP/UE, dans le cadre de ses activités de renforcement institutionnel, a lancé depuis Juin 2018 l'initiative d'une plateforme de dialogue sectoriel (www.rim-rural.org) qui se veut un appui à la concertation et à la décision.

La plateforme fonctionne à travers l'animation de groupes thématiques retenus lors de l'atelier de lancement : Hydraulique Pastorale, Infrastructures Rurales, Lait local, Gestion Territoriale des Ressources Naturelles, Conseil Agricole et Pastoral, et Sécurité et Développement.

Rim Rural
Plateforme du développement rural en Mauritanie

ipar Think Tank Ouest Africain | MAURITANIE

RIMRAP
Renforcement Institutionnel en Mauritanie vers la Résilience Agricole et Pastorale
coopération Union européenne - Mauritanie

FOCUS SUR

ATELIER DE BILAN ANNUEL 2019 : ETAT DES LIEUX ET DYNAMIQUES ACTUELLES - 12 décembre 2019

Présidé par le Ministère du Développement Rural, cette atelier tenu le 12 décembre 2019, a été animé et synthétisé par l'IPAR (ww.ipar.sn), avec l'appui technique de l'Assistance Technique RIMRAP/UE. Il s'est tenu dans la salle de conférence de l'Hôtel Monotel Dar El Barka et a enregistré la participation d'une soixantaine de représentants des services techniques de l'Etat, des Organisations Professionnelles (OP), du secteur privé, des projets et programmes de développement et des partenaires techniques et financiers.

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE L'ATELIER

Mme Madeleine Onclin représentant la Délégation de l'Union Européenne (DUE).

Après avoir rappelé les objectifs des appuis de l'Union Européenne au secteur rural mauritanien et le contenu du programme RIMRAP, a mis l'accent sur l'aspect humain dans ces échanges et la concertation qui permettent de renforcer les évolutions des politiques publiques dans le secteur rural afin d'améliorer la résilience, et appuyer le développement rural.

Elle a rappelé que ce programme découle de la RISAP qui constatait le manque de dialogue entre les acteurs et recommandait la mise en place d'un cadre de concertation. Elle a précisé que dans ce nouvel espace de dialogue, toutes les contributions des différents groupes sectoriels de travail étaient nécessaires pour nourrir les travaux de la plateforme et sa force de proposition.

Tout en invitant à un esprit constructif et de partage, Mme Onclin s'est félicitée du rôle majeur de l'IPAR dans l'animation de la plateforme, et a terminé son intervention par la conclusion signifiant que du choc des idées naissait la lumière.

M. Abdellahi Ould Baba Zeyad, Directeur des Stratégies, de la Coopération et du Suivi et de l'Evaluation

Au nom du Ministre du Développement Rural, M. Abdellahi Ould Baba Zeyad, Directeur des Stratégies, de la Coopération et du Suivi et de l'Evaluation s'est dit honoré d'ouvrir cet atelier qui cadre avec les orientations gouvernementales. Selon lui, depuis le lancement de la plateforme, le pays connait une évolution stratégique majeure en termes de dialogue et de concertation sectorielle. Les thématiques traitées sont au centre des préoccupations du département. Conformément aux instructions du Ministre, les travaux des groupes techniques entrent en droite ligne des priorités du Ministère du Développement Rural (MDR).

Il a rappelé que les cadres de concertation comme la plateforme servent à alimenter le Groupe Technique Sectoriel (GDRSAN) dans sa vocation synergique, d'outputs très utiles à l'action gouvernementale. Selon le Directeur, il y'a un besoin d'articulation avec les orientations du Gouvernement en matière d'appui aux communautés rurales les plus vulnérables, l'amélioration des conditions de vie des populations et à la lutte contre la pauvreté.

Tout en félicitant les initiateurs, il les invite à poursuivre les actions engagées en matière de concertation et de dialogue multi-acteurs et les exhorte à formuler des recommandations dans le but de parvenir à des orientations opérationnelles et constructives. Pour le représentant du ministre, un tel processus de concertation revêt une grande importance pour le gouvernement, en ce sens qu'il peut consolider l'harmonisation et l'efficience des actions tout en évitant les duplications. Enfin, Il a rappelé le rôle de régulateur des politiques et stratégies sectorielles de l'Etat, et invité les acteurs à se saisir de cette opportunité afin de formuler à son endroit des recommandations pertinentes, pouvant notamment aider à la finalisation du programme quinquennal du département.

Dr Cheikh Oumar BA, Directeur Exécutif de l'IPAR

« Le temps est venu de procéder à un état des lieux du processus et définir vers quoi se projeter ». Il a rappelé qu'à l'occasion du lancement de la plateforme en juin 2018, les participants avaient recommandé que l'UE continue d'appuyer le processus à travers le soutien à l'IPAR, une Institution indépendante dont le cœur de métier est de contribuer à la production scientifique, de façon objective. Il a aussi rappelé l'historique de l'intervention d'IPAR en Mauritanie qui date de 2013, à travers d'abord le Cadre d'analyse de la gouvernance foncière, outil développé par la Banque Mondiale et testé dans certains pays dont la Mauritanie. Aussi, dans le cadre du partenariat avec la FAO sur les directives volontaires (DV), l'intervention du Think Tank s'est poursuivie avec la formation des parlementaires, des journalistes et de la société civile sur le principe d'une gouvernance foncière responsable.

C'est sur la base de cette expérience que IPAR a été choisie, avec l'appui du RIMRAP, à travers un contrat avec la DUE, en décembre 2018, pour animer la dynamique de structuration de la plateforme et alimenter le dialogue sectoriel.

Cheikh Oumar BA s'est réjoui de la participation des universitaires, tout en remerciant le Gouvernement Mauritanien qui est partie prenante du dialogue sectoriel, à travers les différents services techniques impliqués dans ces dynamiques multi-acteurs. Il a décerné une mention spéciale aux partenaires techniques, notamment l'UE, en espérant qu'elle poursuive son soutien à cette initiative en appui aux politiques publiques mauritanienne et que d'autres lui emboitent le pas pour contribuer à amplifier les importants résultats engrangés en une année et qui feront l'objet des différentes présentations qui vont suivre. Enfin, il a campé le séquençage de l'atelier, en rappelant les deux objectifs de la rencontre que sont le bilan du processus à mi-parcours et la planification des activités de 2020.

RAPPEL DU PROCESSUS DE MISE EN PLACE DE LA PLATEFORME

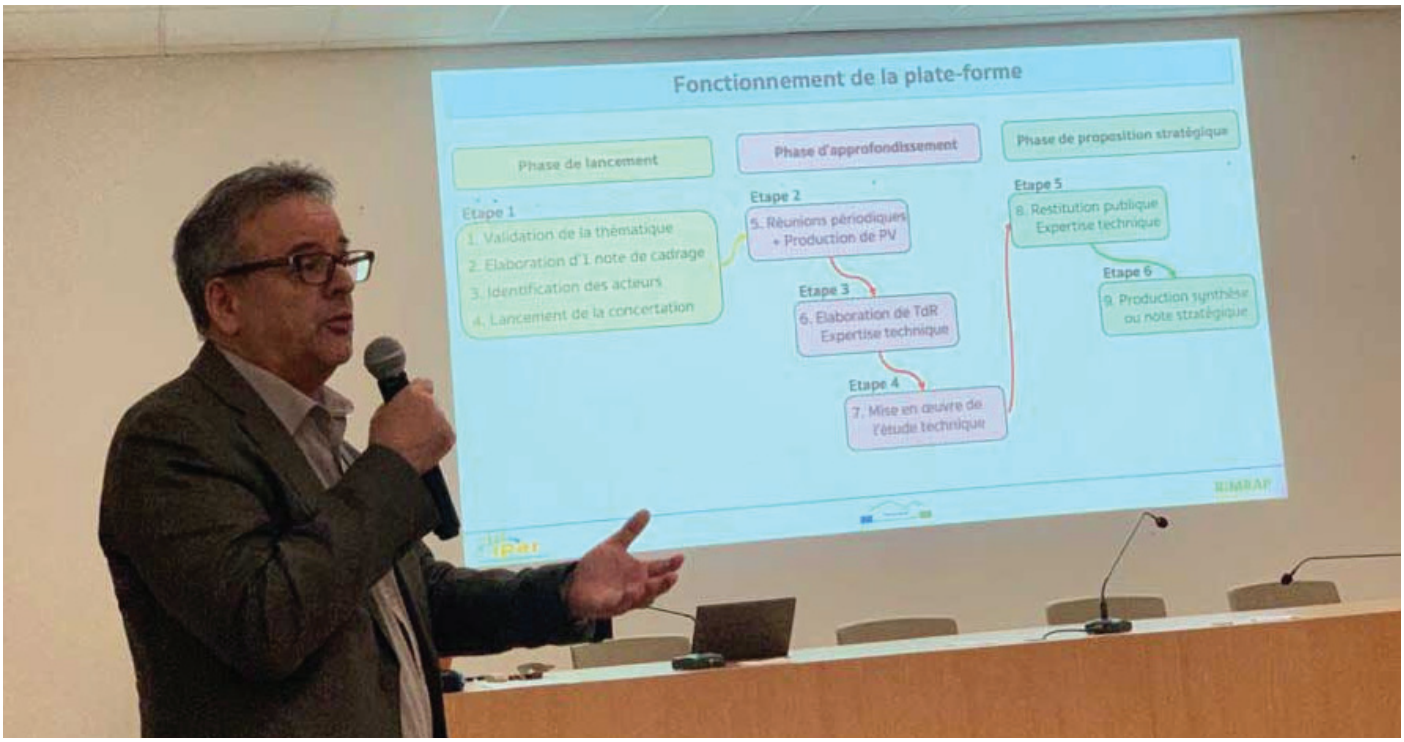

Dr Abder Benderdouche, Chef de Mission du RIMRAP est revenu sur le processus qui remonte à la RISAP, effectuée au sein du Ministère du Développement Rural (MDR) qui avait mis en exergue l'absence de concertation, dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques. La plateforme est venue répondre à des priorités du secteur rural mauritanien, et constitue un espace de dialogue totalement ouvert.

La pertinence et la logique de mise en place des groupes de travail par le RIMRAP ont démarré en 2016, la réflexion a été amorcée en 2017, et a conduit à l'aboutissement d'une telle configuration, qui tranche avec les formats classiques éphémères de projets au pas de temps forcément limité. Donc l'idée était d'avoir une plateforme constituant un outil pérenne de concertation multi-acteurs.

Le Dr Benderdouche a rappelé que le lancement officiel a eu lieu en juin 2018 et a donné lieu à une contractualisation entre la Délégation de l'Union Européenne (DUE) et l'IPAR qui, en tant que Think tank, a été chargé de l'animation de la plateforme. Il a rappelé le principe fondateur de la plateforme qui est de se situer à équidistance entre les différentes catégories d'acteurs. Elle n'a pas vocation à appartenir ni au RIMRAP, ni à l'UE, mais au secteur du développement Rural.

Le Dr Abder Benderdouche a précisé qu'en lançant cette dynamique, l'Union Européenne nous offre une opportunité d'une période charnière, pour associer d'autres partenaires et acteurs, et que le programme RIMRAP a pour vocation à céder la place à une autre structure, d'où la nécessité de reprise en main de la plateforme.

RECOMMANDATION DE L'ATELIER ET PERSPECTIVES :

Les objectifs de l'atelier ont été atteints en termes de bilan qui a permis de faire le point sur ce qui a été réalisé en 2019 : le fonctionnement des six groupes de travail, l'animation de la plateforme multi-acteurs et surtout une meilleure connaissance des dynamiques en faveur du développement du secteur agro-pastoral.

Les principales recommandations ont trait aux points suivants :

a) Améliorer la collaboration la synergie et la synthèse entre les groupes de travail, afin d'élargir la réflexion, mutualiser les moyens et porter les résultats de leurs travaux auprès du grand public et des pouvoirs publics (davantage d'animation et de communication à travers le site RIMRURAL, les médias, auprès des Départements ministériels impliqués)

b) Redéfinir le concept de Sécurité et Développement par rapport à la sécurité en collaboration avec l'Armée, le foncier et l'aménagement du territoire. Les questions relatives au foncier doivent être abordées sous l'angle de l'utilisation de l'espace, l'aspect ressource étant éphémère.

c) Identifier ou mettre le focus sur les thématiques nouvelles relatives à la gestion environnementale en lien avec la gouvernance foncière, aux questions du financement agricole,

d) La question du passage de relais après le départ des bailleurs. Prise en main de la plateforme à envisager

e) Faire plus d'animation et de rencontres au niveau de la plateforme. Programmer une rencontre en juin 2020 pour préparer le bilan de la plateforme.

Du point de vue thématique, bien qu'il n'y ait pas eu une systématisation des axes de travail, plusieurs pistes à approfondir ou à lancer ont été proposées pour 2020 :

- Sécurité développement
- GRN en lien avec la gouvernance foncière
- Conseil agricole et rural
- Financement agricole
- Filières oasiennes

RÉFLEXIONS EN COURS À TRAVERS LES TRAVAUX THÉMATIQUES

Hydraulique et pastoralisme : Harmonisation des orientations sectorielles pour parvenir à poser les bases d'une stratégie nationale sur l'hydraulique et le pastoralisme

Le Dr Abder Benderdouche a présenté l'état d'avancement dudit groupe né de la dissociation d'avec le groupe des infrastructures rurales. Ce groupe fédère de nombreux acteurs tant le thème se révèle essentiel dans un pays ou l'élevage transhumant constitue l'une des armatures traditionnelles les plus solides de l'économie rurale. Dans son introduction, il a rappelé que contrairement à certaines tendances qui prônent une intensification à outrance sans réelle viabilité, économique, ou environnementale, ce type d'élevage, représente la meilleure garantie contre les crises humaines et climatiques.

La répartition des points d'eau suit des règles très particulières couplées à la difficulté de l'exhaure dans certaines zones ou paradoxalement le pâturage est abondant.

L'objectif à terme est de parvenir à une stratégie nationale, si l'Etat le confirme, ou au minimum un document qui permette de poser les bases d'une stratégie qui est nécessaire pour la Mauritanie.

Une note conceptuelle sur l'hydraulique pastorale a été produite lors du lancement du groupe. Les différentes réunions tenues ont permis d'harmoniser les orientations entre les différents départements sectoriels concernés pour faciliter la mise en œuvre des politiques et les investissements en la matière.

Des expériences similaires dans la sous-région (Mali, Niger) ont fait l'objet d'une présentation.
Des termes de référence ont été élaborés pour un processus d'élaboration d'un document stratégique sur l'hydraulique pastorale, et en outre, plusieurs rencontres bilatérales avec la Banque Mondiale pour une implication technique et financière dans le dispositif d'étude présent et à venir, ont eu lieu

En termes de perspectives, il a informé l'assistance que la deuxième phase de la mission d'expertise internationale pour la partie institutionnelle est prévue dès début2020 à l'issue de laquelle, un premier document partiel sera produit, et conjointement est prise en charge par le RIMRAP et le RIMDIR. La BM est également d'accord sur le principe d'une participation au montage technique et financier de l'étude.

Infrastructures Rurales (IR) : échange d'informations de terrain et cartographie des interventions

Cette présentation a été faite par M. Franck Muller, Expert principal de l'Assistance Technique RIMRAP/UE.

La Mauritanie constitue le réceptacle d'un nombre important de projets qui s'engagent dans la réalisation d'ouvrages, en particulier hydro-agricoles et de désenclavement.

A la veille du lancement de programmes ambitieux d'aménagements ruraux, il y a lieu de constater les insuffisances suivantes :

a) Une absence d'un état des lieux qui constitue un handicap sérieux pour toute planification ;

b) Il n'existe qu'une faible concertation entre les acteurs concernés ;

c) Il n'existe que peu de pilotage au niveau de l'Etat ;

d) La capacité locale d'absorption (en termes de réalisation) est largement dépassée et rarement étudiée et prise en compte ;

e) Le niveau technique est faible (nouveau) et l'approche sociale est souvent déficitaire ;

f) Le cadre légal de ces infrastructures demeure assez nébuleux et les questions de maitrise d'ouvrage, de responsabilité, d'ingénierie sociale et donc de pérennité sont fortement remises en cause.

Ce groupe travaille donc à mettre à plat toutes ces problématiques à travers ses réflexions et ses échanges. L'objectif à terme est essentiellement l'analyse institutionnelle qui consiste à déterminer les textes existants et à clarifier les responsabilités des départements gouvernementaux et élus à toutes les étapes de mise en œuvre d'une infrastructure rurale.

Plusieurs réunions ont été tenues et ont porté sur des discussions programmatiques à travers des réflexions, des échanges sur les problématiques et la recherche de solutions. Une première rencontre a regroupé certains partenaires (PRODEFI, PASK II, RIMRAP, RIMDIR, PAM) pour un échange d'informations de terrain et cartographie des interventions.

Il a conclu par le fait que pour 2020, il est prévu la relance du groupe à partir du mois de janvier, la finalisation de l'étude RIMDIR et la réception provisoire, ainsi que la finalisation de l'étude lancée par le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement.

Groupe de travail Lait local (LL) : visite de filière au Sénégal et contribution à la campagne lancée par OXFAM, et portée par une coalition d'organisations d'acteurs

Le Dr Fall Mokhtar, expert/IPAR, a procédé à la présentation de l'état d'avancement de ce groupe.

La Mauritanie est un producteur et un très grand consommateur de lait (autant que la Finlande : 130l/an/personne). Par ailleurs, il en importe aussi 80% sous forme de poudre, chaque année. Ce qui explique le défi de l'optimisation du ratio production/consommation en rendant accessible un lait local et des sous-produits de qualité au maximum de citoyens. Ce sujet s'inscrit dans une problématique autant nationale qu'internationale. Il faut noter que le RIMRAP, le RIMDIR et le RIMFIL, travaillent de concert sur ce sujet.

Par ailleurs, il est important de statuer sur la manière de rentabiliser et pérenniser la SMPL

(Laiterie de Néma) qui constitue un investissement de l'Etat qui faute d'une planification concertée avec les acteurs peine pour l'instant à fonctionner de manière optimale.

A ce jour, le groupe lait s'est réuni quatre fois et une visite de filière du groupe a eu lieu au Sénégal, sur le dispositif institutionnel et professionnel local (Bureau du Lait, etc.)

Aussi, le groupe Lait a contribué à la campagne pour la promotion et la défense du lait local lancée par OXFAM, et portée par une coalition d'organisations d'acteurs de la filière nationale.

Deux études avec des expertises internationales et nationales complémentaires, ont été lancées sur les aspects institutionnels, normatifs, économiques et globaux (financée par le RIMRAP) d'une part, et d'autre part sur les opportunités de renforcement/appui de la SMPL et des opportunités d'investissement des mini laiteries dans des zones de concentration prédéfinies (fiancée par le RIMDIR).

Pour les mois à venir, il est prévu la mise œuvre de la deuxième phase et la finalisation de l'étude portant sur les aspects institutionnels, normatifs et économiques. Par ailleurs, une étude de consommation sur la perception du lait local au niveau des consommateurs en zone rural avec AECID a été initiée. Une coordination est prévue avec le programme Lait de l'Etat, en plus de la finalisation et de la restitution de la note stratégique (aspects institutionnels).

Groupe de travail Gestion territoriale des ressources naturelles (GTRN) : fusion des groupes « Gestion délocalisée des Ressources Naturelles » et « Intercommunalité » pour une meilleure gestion des ressources naturelles de la Mauritanie

Dr Abder Benderdouche

Ce groupe découle d'un processus de réflexion approfondie sur la fusion des groupes « Gestion délocalisée des Ressources Naturelles » et « Intercommunalité ».

La gestion commune des ressources naturelles s'appuie notamment sur les AGLC, qui sont des structures locales déjà connues et reconnues en Mauritanie. L'intercommunalité quant à elle se met doucement en place à travers le processus de décentralisation, pour laquelle l'un des enjeux majeurs recoupe souvent la mise en commun et la gestion optimale de ressources locales déficitaires.

L'objectif est de parvenir à une gestion optimisée apaisée et productive des ressources naturelles de la Mauritanie permettant à la fois de préserver l'espace national, et d'exploiter intelligemment et durablement les ressources locales dans un objectif de création d'activités et de richesses en renforçant le processus national de décentralisation.

A ce jour, des consultations et des réunions préparatoires sont tenues dans le but de lancer le groupe. La note de cadrage est en cours de finalisation. Il est prévu le démarrage des travaux

du groupe au début de l'année prochaine, il s'en suivra au gré des débats, l'élaboration des TdR relatifs à la mobilisation d'une expertise thématique, ainsi que la validation d'une note stratégique.

Création d'un groupe de travail Conseil Agricole et Pastoral (CAP) pour permette à tout acteur de pouvoir accéder à l'information, aux formations, aux formateurs

Ce groupe de travail, vient d'être créé et il répond aux immenses besoins des producteurs et autres acteurs des filières du secteur rural mauritanien. En effet, les rendements agricoles restent globalement faibles et le nombre de ruraux pauvres demeure élevé, pendant que les ressources naturelles se dégradent ou se raréfient et que la nutrition est loin d'être éradiquée.

Le Conseil Agricole et Pastoral est aujourd'hui d'un point de vue qualitatif et quantitatif en déconnexion quasi-totale des réalités rurales. L'absence de conseil aux cotés des acteurs et adapté à la diversité des situations agro-écologiques ainsi qu'au potentiel des spéculations des territoires et des filières, constitue un frein au développement socio-économique autant qu'à la sécurité alimentaire du pays. La mise en place d'un dispositif validé, soutenu par l'Etat mais économiquement viable qui permette à tout acteur de pouvoir accéder à l'information, aux formations, aux formateurs, pour d'améliorer et acquérir de la compétence et des savoir-faire afin de générer plus de richesse dans les zones rurales vulnérables.

Actuellement, la note de cadrage a été rédigée, et validée par le noyau dur et diffusé sur le site.

Les premiers contacts et échanges ont été effectués avec les structures concernées. Le lancement des travaux du groupe est prévu en Janvier 2020.

Le groupe de travail devrait bénéficier d'implications plus fortes des services de l'Etat. Par ailleurs, l'étude PARIIS, devra être partagée conjointement et la suite des concertations détermineront les besoins complémentaires d'expertise technique pour l'approfondissement de la thématique qui devrait être mobilisée par la composante Recherche/Formation animée par la GIZ.

Groupe de travail Sécurité et développement (SD) : pouvoir maintenir la paix actuellement réelle en Mauritanie, grâce à des initiatives probantes de l'Etat et la valorisant d'activités agro-pastorales traditionnelles

Cette dernière présentation est faite par M. Franck Müller qui souligne que dans le cadre des réflexions internationales actuelles (G5 Sahel, Alliance Sahel), la Mauritanie s'illustre dans la logique de placer le développement et le redéploiement de l'Etat comme locomotive de la sécurité et non l'inverse.

L'exemple de Nbeiket Lawach, à la frontière malienne, est édifiant. Au-delà des exemples fournis dans cette partie du pays, c'est toute la réflexion associée à cette thématique qui est abordée.

Plusieurs projets/programmes financés par l'UE travaillent dans le Hodh EL Chargui. La complémentarité entre certains d'entre eux a permis d'amorcer cette volonté de travailler sur le thème. La multiplication des acteurs dans le HEC doit pouvoir apporter de la stabilité et non du désordre et « l'oubli des pratiques traditionnelles», propice au même titre que le « vide », au développement de conséquences néfastes.

Dans un contexte conflictuel de plus en plus

inquiétant dans la zone saharo-sahélienne, il s'agit de pouvoir maintenir la paix actuellement réelle en Mauritanie, grâce à des initiatives probantes de l'Etat, en valorisant les activités agro-pastorales traditionnelles qui caractérisent ce pays. Aussi mettre en contact et en synergie des acteurs qui n'ont pas l'habitude de collaborer à savoir, développeurs et militaires. A terme on peut espérer que les expériences menées en Mauritanie puissent servir à faciliter la sécurisation de l'ensemble du Sahel. Plusieurs réunions ont été tenues.

La publication d'une note de cadrage, devenue un article (en ligne sur le site RimRural), sur les rapprochements indispensables entre la sécurisation des zones pastorales et la remise en place d'un contexte favorable au développement agropastoral par le retour de la sécurité et de l'état dans ses vastes zones sahélo-sahariennes.

Les réflexions et les échanges seront relancés entre les parties concernées en 2020. Une véritable intégration de la réflexion du groupe aux priorités actuellement affichées par le gouvernement et l'UE autour des G5 sera intensifiée.

Enfin et en prélude à la présentation de l'état d'avancement global des groupes techniques, le Dr Benderdouche a présenté le fonctionnement de la plateforme (Cf. figure 1) et l'insertion de celle-ci dans les priorités politiques publiques mauritaniennes (Cf. figure 2). Prône

Les acteurs de la plateforme

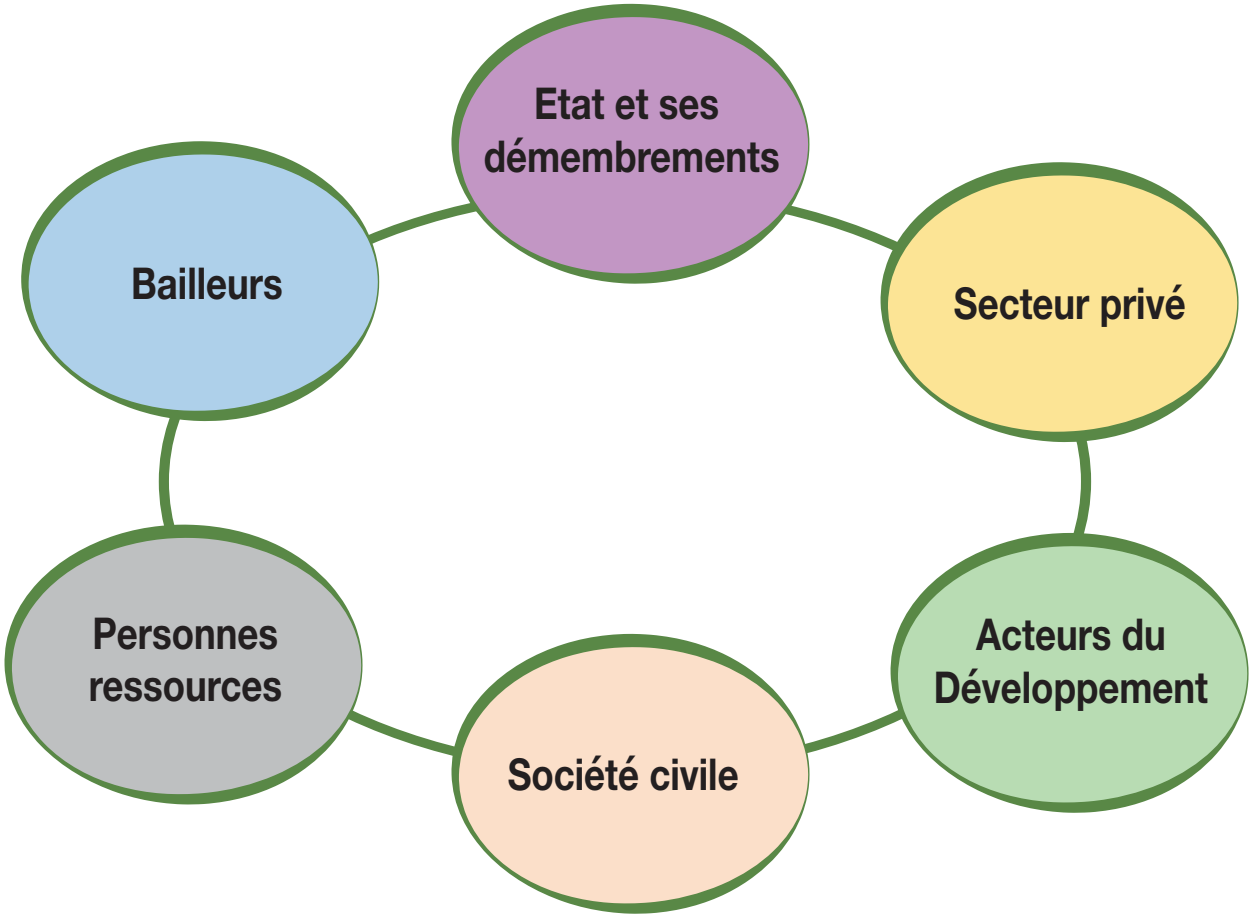

Maître d'œuvre Ministère du Développement Rural

En partenariat avec l'IRAM

Avec le soutien financier de l'Union Européenne

Réalisé par l'IPAR